

Robiac-Rochessadoule

**Démarches en cours :
venez-vous informer,
votre avis est important !**

**Flash Info
Mairie
Mai 2018**

Si vous vous sentez concerné par la vie au quotidien dans notre village et par son proche avenir, nous vous proposons plusieurs moments d'information et de concertation au cours de ces prochaines semaines :

- des permanences pour vous associer à la poursuite de **la dénomination des rues, calades, chemins et routes** de notre village ;
- la rencontre de spécialistes pour que vous permettiez de bénéficier d'**un diagnostic gratuit de vulnérabilité à l'eau** si votre habitation est située en zone inondable ;
- une réunion publique pour savoir ce qu'il en est des **Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)** ;
- enfin, une réunion publique pour tout savoir sur le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** de notre commune.

Que vous soyez habitants permanents ou résidents secondaires, nous vous attendons nombreuses et nombreux aux réunions d'information et de concertation dont vous trouverez ci-après le programme.

Le Maire et son Equipe Municipale

Poursuite de la dénomination de la voirie communale

Certains quartiers de notre village sont déjà pourvus de noms de rues, chemins,... et de n° d'habitation. Bien entendu, ils demeureront tels quels ne serait-ce que parce que la localisation des habitations est déjà répertoriée par les services officiels (EDF, Fisc, La Poste,...) et qu'apporter des modifications entrainerait bien trop de complications administratives.

Pour les quartiers dont la voirie communale n'est pas encore nommée officiellement, le travail est en cours. Afin de vous associer à celui-ci, nous vous invitons à venir consulter les plans sur lesquels sont proposées des noms de rues, calades, chemins, routes,... et nous faire part de vos éventuelles remarques.

Ces plans sont consultables au cours des permanences ci-dessous :

- **Maison du Village du Buis (rez-de-chaussée) :**
 - le Lundi 28 mai 2018 de 17 à 19 heures
 - le Mardi 5 juin 2018 de 17 à 19 heures
- **Mairie de Rochessadoule (Salle des Conférences) :**
 - le Mardi 29 mai 2018 de 17 à 19 heures
 - le Lundi 4 juin 2018 de 17 à 19 heures

Opération ALABRI en Zone Inondable

Un courrier va être adressé à tous les propriétaires d'un bâtiment d'habitation situé en Zone Inondable (en aléa fort et en aléa modéré) de notre Commune pour leur signaler que le Syndicat de rivière ABCèze propose à tous les propriétaires intéressés **un diagnostic gratuit** pour étudier la vulnérabilité de leur habitation vis-à-vis du risque inondation et les mesures à prendre. Par ailleurs, **une réunion d'information est prévue le 26 juin 2018, à 18 h, à la Maison des associations de Saint-Ambroix** (en face la Mairie). Si vous êtes concerné et si vous n'avez pas reçu de courrier, veuillez en informer le Secrétariat de Mairie. Nous ferons le nécessaire.

Réunion d'information publique sur les Obligations Légales de Débroussaillage le 1er juin 2018, à 15 h, dans la Maison du Village du Buis

Le débroussaillage est la mesure la plus courante et la plus efficace pour prévenir les incendies ou en limiter la vitesse de propagation et la violence. Il permet également une intervention plus aisée et rapide des pompiers. Débroussailler autour de chez soi est donc une mesure de bon sens pour protéger ses biens et parfois sa vie et celle des siens. De toute manière, **la loi rend le débroussaillage obligatoire autour des habitations (sur 50 m) ainsi que le long des voies publiques (10 m de part et d'autre) et privées (5 m de part et d'autre).**

En participant à la réunion du 1^{er} juin, qui sera animée par des techniciens de la DDTM et du SDIS, vous serez informé très précisément sur vos obligations en matière de débroussaillage et d'usage du feu. Et, bien entendu, vous aurez loisir de poser toutes les questions que vous souhaitez.

Cette réunion d'information rassemblera les Communes de Bessèges, Bordezac, Gagnières, Meyrannes, Molières, Peyremale et Robiac-Rochessadoules. **Rendez-vous le 1^{er} juin à 15 h à la Maison du Village au Buis.**

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) communal, c'est parti ! vous vous sentez concerné par l'avenir de votre village, venez nombreuses et nombreux participer à la Réunion publique d'information et de concertation sur la présentation de la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de notre Commune

Mardi 12 Juin 2018 - 17 heures - Salle Pierre-Paul Courtial

L'organisation de l'urbanisation dans notre Commune est actuellement régie par une CARTE COMMUNALE. Celle-ci, établie en 2005, arrive en bout de course. Le Conseil municipal a donc décidé de la remplacer par un Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui est l'outil moderne d'organisation et de réglementation de l'urbanisme dans une commune ainsi que l'aménagement global de son territoire.

Afin de présenter à l'ensemble de la population de Robiac-Rochessadoules (habitants permanents et résidents secondaires) les tenants et aboutissants du futur PLU de notre commune ainsi que les différentes étapes de l'élaboration de celui-ci et la manière dont la population y sera associée, nous vous invitons cordialement à participer nombreuses et nombreux à la réunion publique qui se déroulera **le mardi 12 juin, à 17 heures, dans la Salle Pierre-Paul Courtial (Rochessadoules).**

Un Registre de Concertation est à votre disposition en mairie afin de recueillir vos avis, suggestions et remarques sur le futur PLU de notre Commune.

Opération citoyenne de nettoyage des berges de la Cèze

Nous donnons **rendez-vous aux volontaires le samedi 9 juin 2018, à 8h30, au parking du Champ d'Honneur** (entrée de Robiac, juste après le Pont sur la Cèze) pour une matinée citoyenne de nettoyage des berges de la Cèze. Les gants et sacs poubelles sont fournis. Munissez-vous de bonnes chaussures et prévoyez quand même des gants (au cas où il n'y ait pas votre taille). Fin des opérations de nettoyage : 11h30.

Merci d'avance aux volontaires pour leur acte citoyen.